



Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" **Bruxelles, 21 et 22 novembre 2019**

La session que tiendra le Conseil les 21 et 22 novembre 2019 sera présidée par **Hanna Kosonen**, ministre finlandaise des sciences et de la culture. Les séances des deux jours seront publiques.

Le 21 novembre, la séance du matin commencera à **10 heures** et sera consacrée aux questions culturelles et audiovisuelles. Les ministres adopteront une résolution sur la **dimension culturelle du développement durable** et tiendront un débat public d'orientation sur les **forces, le potentiel d'innovation et la compétitivité au niveau mondial des secteurs européens de la culture, de la création et de l'audiovisuel**.

Les ministres des sports se réuniront pour un déjeuner de travail et auront un échange de vues sur **l'avenir du modèle européen du sport** avec des représentants de haut niveau du Comité international olympique.

La séance de l'après-midi débutera à **15 heures** et sera entièrement consacrée aux questions se rapportant au sport. Les ministres devraient adopter des conclusions sur deux sujets, à savoir la **lutte contre la corruption dans le sport** et la **protection des enfants dans le sport**. Ils tiendront également un débat public d'orientation sur la **promotion de la bonne gouvernance dans le sport** en présence d'une personnalité extérieure, M. **Witold Banka**, récemment nommé président de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

La ministre **Kosonen** et le commissaire **Navracsics** donneront une conférence de presse **vers 17 h 40** dans la salle de presse du bâtiment Justus Lipsius.

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

La séance d'une demi-journée du 22 novembre sera précédée d'un petit-déjeuner de travail dans le cadre du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Des représentants de l'actuel trio de présidences (RO, FI, HR) et de la future présidence allemande, de la Commission et d'organisations de jeunesse européennes auront un échange de vues sur la **mobilité des jeunes**.

La séance formelle débutera à **10 heures** et sera entièrement consacrée aux questions se rapportant à la jeunesse. Les ministres adopteront des conclusions sur deux sujets, à savoir **l'animation socio-éducative dans le domaine numérique** et **l'éducation et la formation des animateurs socio-éducatifs**. Ils tiendront également un débat public d'orientation intitulé "**Une vision pour l'animation socio-éducative en Europe - changement climatique, jeunesse et animation socio-éducative**", avec un représentant de la jeunesse en qualité d'invité spécial.

* * *

Les conférences de presse et manifestations publiques peuvent être suivies par transmission vidéo à l'adresse suivante: <http://video.consilium.europa.eu>

La transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" (MPEG 4), et la galerie de photos seront accessibles à l'adresse suivante: <https://newsroom.consilium.europa.eu/events>

Résolution sur la dimension culturelle du développement durable

Les ministres de la culture adopteront une résolution sur la dimension culturelle du développement durable (doc. [13336/19](#)).

La résolution a pour finalité de renforcer la contribution de la culture au développement durable. Son adoption lancera un processus qui aboutira à un plan d'action sur la dimension culturelle du développement durable au niveau de l'UE. Ce plan sera élaboré par la Commission en coopération avec les États membres et devrait être inclus dans la future stratégie de l'UE pour la mise en œuvre du programme à l'horizon 2030.

Ces dernières années, le Conseil et la Commission ont axé leur travail dans le domaine de la culture sur la promotion de la diversité culturelle ainsi que sur les aspects économiques, sociaux et extérieurs de la culture. Le Conseil met en œuvre des programmes de travail en faveur de la culture depuis 2002 et la Commission européenne a mis en œuvre l'agenda européen de la culture (2007) ainsi que le nouvel agenda européen de la culture (2018). Certes, la coopération dans le cadre des programmes de travail et des ordres du jour en la matière a clairement produit des résultats en ce qui concerne le développement durable, mais il ne fait pas de doute qu'une action renforcée et ciblée à cet égard serait bénéfique. Tenir les engagements en matière de durabilité constituerait une réponse du secteur au nouveau programme stratégique 2019-2024¹ adopté par les dirigeants de l'UE en juin. Dans le cadre de ce programme, ces derniers ont considéré que la durabilité revêt une importance capitale pour le modèle européen pour l'avenir et se sont engagés à investir dans la culture et le patrimoine culturel, qui sont au cœur de l'identité européenne.

Forces, potentiel d'innovation et compétitivité au niveau mondial des secteurs européens de la culture, de la création et de l'audiovisuel - débat public

Sur la base d'un document de réflexion de la présidence (doc. [13341/19](#)), les ministres de la culture tiendront un débat public sur les points forts, le potentiel d'innovation et la compétitivité au niveau mondial des secteurs européens de la culture, de la création et de l'audiovisuel.

Cet échange de vues visera à faire le point sur la situation actuelle des secteurs européens de la culture et de la création et à évaluer la manière dont ils peuvent s'épanouir et se positionner mieux sur le marché mondial. Le débat devrait se concentrer sur la compétitivité durable, la capacité d'adaptation, l'impact, la remise en cause des modèles économiques traditionnels, la promotion des valeurs européennes et l'innovation intersectorielle.

Afin de guider et de structurer la discussion des ministres, la présidence a soumis les questions suivantes:

- Parmi les défis auxquels sont confrontés les secteurs de la culture et de la création et plus spécifiquement l'industrie audiovisuelle, lesquels estimez-vous être les plus urgents, tant au niveau national qu'eupéen? Quels sont d'après vous les points forts les plus importants de ces industries?

¹ [Un nouveau programme stratégique 2019-2024](#)

- Quelles actions et mesures l'UE devrait-elle prendre en priorité pour renforcer sa compétitivité à l'échelle mondiale de manière durable dans le domaine de la création et de la distribution de contenus audiovisuels?

Conclusions sur la lutte contre la corruption dans le sport

Les ministres des sports devraient adopter des conclusions sur la lutte contre la corruption dans le sport (doc. [13349/19](#) + [COR 1](#)).

La lutte contre la corruption dans le sport est une priorité de la présidence finlandaise du Conseil. Les conclusions visent principalement à suggérer de quelle manière l'UE et ses États membres et le mouvement sportif peuvent contribuer à garantir l'intégrité et l'équité dans le sport. Elles font le constat que si le phénomène de la corruption dans le sport n'est pas nouveau, l'UE ne s'est pas dotée d'une approche globale en ce qui concerne les mesures de lutte contre la corruption dans le domaine du sport.

Bien que la lutte contre la corruption dans le sport ne soit pas mentionnée dans les traités, la corruption est mentionnée dans le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) comme faisant partie des "domaines de criminalité particulièrement grave revêtant une dimension transfrontière". En outre, le TFUE dispose que l'action de l'UE vise à "développer la dimension européenne du sport, en promouvant l'équité et l'ouverture dans les compétitions sportives".

Dans ce contexte, les conclusions invitent les États membres à veiller à ce que soient instaurées les mesures législatives et répressives nécessaires et à ce que les lanceurs d'alerte soient adéquatement protégés. La Commission est invitée à utiliser la partie des fonds affectée au sport des programmes tels qu'Erasmus + pour promouvoir la lutte contre la corruption dans le sport. Le mouvement sportif est encouragé à se montrer plus actif dans la prévention de la corruption et la lutte contre ce phénomène et à collaborer avec les services répressifs.

Conclusions du Conseil sur la protection des enfants dans le sport

Les ministres devraient également adopter des conclusions sur la protection des enfants dans le sport (doc. [13351/1/19](#)). La promotion du sport auprès des enfants et des jeunes et la création d'un environnement sportif sûr font partie des priorités essentielles de la présidence finlandaise. D'une manière générale, il est largement reconnu que l'activité physique contribue à l'employabilité et à l'amélioration des résultats économiques à long terme. En 2012 déjà, le Conseil a adopté des conclusions sur l'activité physique bienfaisante pour la santé¹, suivies, en 2013, par une recommandation sur la promotion transversale de l'activité physique bienfaisante pour la santé².

¹ Doc. [15871/12](#).

² Doc. [15575/13](#).

Malgré tous les travaux menés dans ce domaine, une approche commune pour la protection des enfants dans le sport fait toujours défaut. Les conclusions qui seront soumises aux ministres en vue de leur adoption couvrent aussi bien la protection des enfants que la promotion de leur bien-être. Le document recense un certain nombre de mesures et d'initiatives qui peuvent être prises ou développées pour assurer que les enfants soient protégés dans le sport contre les préjudices, les maltraitances ou la négligence sur le plan physique ou émotionnel. Les États membres, la Commission et les organisations sportives sont invités à participer activement à l'élaboration de ces mesures et initiatives et à coopérer davantage entre eux.

Promouvoir la bonne gouvernance dans le sport

Les ministres tiendront un débat public sur la bonne gouvernance dans le sport qui s'appuiera sur un document de réflexion de la présidence ([13355/19](#)). Ils seront rejoints par **Witold Banka**, président de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et ancien ministre du sport de la Pologne, qui sera invité en tant qu'orateur.

La bonne gouvernance dans le sport est une question qui occupe le devant de la scène depuis maintenant plusieurs années. Du fait d'une commercialisation accrue, du développement du parrainage et du marchandisage, ainsi que de l'intérêt croissant des médias, y compris à travers les médias sociaux, le sport a considérablement évolué. Des millions de personnes s'intéressent et participent à différentes activités sportives. Cela a conduit à une plus grande réglementation tant au niveau national qu'international, ainsi qu'à une augmentation des mesures de vérification dans le domaine du financement public des organismes sportifs.

Dans le même temps, le sport est confronté à d'importants défis, tels que le trucage de matchs, les paris illégaux et la corruption, qui nuisent non seulement à la communauté sportive, mais également à la société dans son ensemble. Il est largement admis que pour parvenir à une bonne gouvernance, les organisations sportives doivent coopérer avec les organismes nationaux et internationaux et les services répressifs. Cela leur permettra de lutter plus efficacement contre différentes activités illégales dans le domaine du sport.

Dans ce contexte, la présidence a proposé aux ministres de procéder à un échange de vues sur deux questions:

- Comment les pouvoirs publics et le mouvement sportif peuvent-ils coopérer au niveau de l'UE et des États membres pour intensifier et encourager la bonne gouvernance dans le sport?
- Quels avantages une coopération au niveau de l'UE peut-elle procurer en termes de promotion de la bonne gouvernance dans le sport?

Conclusions sur l'animation socio-éducative dans le domaine numérique

Les ministres devraient adopter des conclusions sur l'animation socio-éducative dans le domaine numérique ([12681/19](#) + [COR 1](#)). Ces conclusions ont pour principal objectif de contribuer à combler le fossé numérique entre les jeunes. Elles recensent une série de mesures visant à faire un meilleur usage des technologies numériques dans le domaine de l'animation socio-éducative et à aider les animateurs socio-éducatifs dans leurs activités. Les États membres et la Commission sont invités à prendre ces mesures et à les appliquer.

L'animation socio-éducative englobe diverses activités sociales, culturelles, éducatives et sportives menées avec, par et pour les jeunes en dehors du système éducatif traditionnel. Ces activités sont gérées par des travailleurs et des animateurs de jeunesse professionnels ou bénévoles. La valeur de ces activités a été reconnue dans les conclusions du Conseil sur l'animation socio-éducative¹. Par ailleurs, le Conseil a adopté des conclusions sur l'animation socio-éducative intelligente², dans lesquelles il souligne l'importance que revêt l'utilisation des technologies numérique dans le travail avec les jeunes.

Conclusions sur l'éducation et la formation des animateurs socio-éducatifs

Les ministres adopteront aussi des conclusion sur l'éducation et la formation des animateurs socio-éducatifs ([13595/1/19](#)). Le Conseil et les ministres ont reconnu dans ces conclusions que l'éducation et la formation des animateurs socio-éducatifs devraient être adaptées afin de répondre aux besoins et aux conditions propres à chaque État membre. Ils soulignent dans le même temps qu'il existe au sein de l'UE une perception commune des besoins en matière d'éducation et de formation des animateurs socio-éducatifs. Le texte invite la Commission et les États membres à continuer d'étudier les moyens d'améliorer les systèmes actuels d'éducation et de formation des animateurs socio-éducatifs.

Les conclusions tiennent compte de la résolution sur la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027, qui a été adoptée par le Conseil en 2019³. Cette résolution invite les États membres et la Commission à soutenir l'amélioration de la qualité de l'animation socio-éducative aux niveaux local, régional, national et européen, et notamment de la formation des animateurs socio-éducatifs.

¹ [Conclusions du Conseil sur la contribution de l'animation socio-éducative de qualité au développement, au bien-être et à l'inclusion sociale des jeunes](#)

² [Conclusions du Conseil sur l'animation socio-éducative intelligente](#)

³ [Résolution sur la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019- 2027](#)

Une vision pour l'animation socio-éducative en Europe - changement climatique, jeunesse et animation socio-éducative - débat public

Les ministres tiendront un débat sur la manière dont l'animation socio-éducative peut intégrer les principales préoccupations des jeunes, en particulier le changement climatique. Le document de réflexion (doc. [13398/19](#)) élaboré par la présidence souligne que l'animation socio-éducative devrait répondre aux préoccupations des jeunes liées au climat et pourrait les encourager à s'intéresser à la prise en compte de l'environnement. Il insiste aussi sur le fait que les animateurs socio-éducatifs devraient être en mesure de parler du changement climatique.

Pour structurer la discussion, les ministres seront invités à répondre aux trois questions suivantes:

- Comment pouvons-nous renforcer les capacités de l'animation socio-éducative à répondre aux défis émergents auxquels font face les jeunes dans le contexte du changement climatique?
- Comment l'animation socio-éducative pourrait-elle soutenir les jeunes dans le cadre de leur activisme en faveur du climat et en vue de construire un avenir durable?
- Le changement climatique est un défi transsectoriel. Comment le secteur de la jeunesse peut-il agir en tant que partenaire dans le cadre d'une coopération transsectorielle?

Divers (21/11/2019)

1. L'Estonie fournira des informations sur la désignation de Tartu en tant que Capitale européenne de la culture 2024 (doc. [13557/19](#)).
2. L'Autriche informera les ministres au sujet de la sélection de la Capitale européenne de la culture 2024 au niveau national (doc. [14094/19](#)).
3. La délégation bulgare fournira des informations concernant la restitution d'objets archéologiques à la Bulgarie vue en tant que bonne pratique en matière de protection et de préservation du patrimoine culturel (doc. [13945/1/19 REV 1](#)).
4. La France interviendra sur le thème des droits voisins des éditeurs et agences de presse à l'ère numérique (doc. [13740/19](#)).
5. La délégation italienne présentera une note d'information intitulée: "Renforcer le rôle de la culture pour l'avenir de l'Europe suppose que le mot "culture" apparaisse dans l'intitulé du portefeuille de la commissaire désignée Gabriel" ([13921/19](#))
6. Le représentant des États membres de l'UE formant le trio de présidences en exercice au sein du Conseil de fondation de l'AMA informera les ministres au sujet des réunions suivantes de l'AMA: Comité exécutif, cinquième conférence mondiale sur le dopage dans le sport et Conseil de fondation, qui se sont tenues à Katowice, Pologne, du 4 au 7 novembre 2019 (doc. [13853/19](#)).
7. La future présidence croate présentera son programme de travail dans le domaine de la culture et du sport.

Divers (22/11/2019)

1. La délégation portugaise communiquera des informations sur les conclusions de la Conférence mondiale 2019 des ministres chargés de la jeunesse et Forum de la jeunesse "Lisboa + 21" – Lisbonne, 22 et 23 juin 2019 (doc. [13734/19](#)).
 2. La Lituanie informera les ministres au sujet du 4^e forum de la jeunesse du Partenariat oriental, qui marque le dixième anniversaire du Partenariat oriental dans le domaine de la jeunesse (Vilnius, Lituanie, 19 juin 2019) (doc. [13950/19](#)).
 3. La future présidence croate présentera son programme de travail dans le domaine de la jeunesse.
-